

## Les fonds et collections de l'échelon de Rochefort

Alain Morgat

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/3953>  
ISBN : 978-2-8218-0518-7  
ISSN : 1965-0779

### Éditeur

Service historique de la Défense

### Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2008  
ISSN : 0035-3299

### Référence électronique

Alain Morgat, « Les fonds et collections de l'échelon de Rochefort », *Revue historique des armées* [En ligne], 253 | 2008, mis en ligne le 27 octobre 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/3953>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Revue historique des armées

---

# Les fonds et collections de l'échelon de Rochefort

Alain Morgat

---

- 1 Après la mutualisation des services historiques des armées au début de l'année 2005, le département marine du Service historique de la Défense (SHD) a conservé sa structure originale d'un échelon central situé au château de Vincennes et d'implantations littorales situées dans les cinq anciens ports de guerre français. Celle de Rochefort, qui correspond à l'espace atlantique compris entre la Vendée et la frontière espagnole, s'inscrit aussi dans la politique active de conservation et de valorisation du patrimoine maritime menée depuis plus d'une trentaine d'années par plusieurs institutions de la cité charentaise.
- 2 Comme les autres sites portuaires du département marine, l'échelon de Rochefort tire son origine d'une part des archives du port et de son arrondissement maritime et d'autre part de la bibliothèque du port, créée en 1836 à partir des livres de l'École d'hydrographie. Ces deux services ont vécu en étroite symbiose avant d'être réunis à l'occasion de la création du Service historique de la Marine en 1919. Après 150 ans passés dans l'ancienne école des élèves de la marine, le service a rejoint en 1986 des locaux bien plus spacieux situés dans l'ancienne caserne des équipages de la flotte construite sous le Second Empire au sein de l'enclos de Martrou.
- 3 Si les caractéristiques et la typologie des fonds et collections de Rochefort se rattachent à celles des échelons portuaires du SHD en général, l'histoire de l'arsenal de Rochefort et de ses archives y a introduit un certain nombre de particularismes. Ils ont ainsi eu la chance d'échapper aux bombardements et incendies qui ont gravement affecté les dépôts de Brest et de Lorient pendant la Seconde Guerre mondiale. En revanche, la fermeture de l'arsenal et la suppression de nombreuses directions en 1927 ont entraîné l'extinction précoce d'un certain nombre de fonds. En particulier, comme Rochefort a cessé d'être port comptable après 1927, le dépôt n'a dès lors plus reçu d'archives de bord.
- 4 L'échelon de Rochefort se distingue donc par l'importance de ses fonds d'archives d'Ancien Régime et du XIX<sup>e</sup> siècle, même s'il convient de ne pas négliger les fonds contemporains, qui font actuellement l'objet d'une importante campagne de tri, de classement et de description, l'existence de l'arrondissement maritime s'étant poursuivie

jusqu'en 1989. Rochefort a toutefois cessé en 2000 d'accueillir de nouveaux fonds d'archives publiques, juste avant que la Marine nationale ne quitte presque définitivement la ville en 2002.

- 5 Les fonds d'archives conservés à Rochefort représentent un peu plus de sept kilomètres linéaires. Leur originalité typologique, commune à celle des autres sites portuaires du département marine et complémentaire de la production de l'administration centrale, s'incarne notamment dans quelques documents spécifiques produits par les bâtiments de la marine française, tels les journaux de bord, les devis d'armement et de campagne ou les rôles d'équipage. Les lettres de marque accordées aux corsaires pour les autoriser à attaquer les flottes de commerce des nations ennemies constituent un autre bon exemple de cette originalité documentaire.
- 6 Les fonds les plus anciens se composent essentiellement de documents de correspondance, échangés entre le pouvoir central et le commandant de la marine à Rochefort ou l'intendant du port, véritable patron de l'arsenal durant tout l'Ancien Régime, avant que le préfet maritime n'incarne seul les deux fonctions à partir de 1800. Autre fonds ancien et riche, celui des archives de l'hôpital de la marine de Rochefort, où fut notamment fondée en 1722 la première école de médecine navale au monde.
- 7 La série O, consacrée à la justice maritime, est l'une des plus consultées par les chercheurs. Outre les documents produits par les conseils de guerre tenus dans l'arrondissement maritime, tel le jugement rendu à l'encontre du commandant de la Méduse responsable du naufrage de la frégate en 1816, ces fonds renferment les matricules des forçats du bagne de Rochefort, en activité de 1766 à 1852.
- 8 Les échelons portuaires du SHD ne conservent pas seulement des documents sur les marines de guerre. Le système des classes institué sous Colbert pour améliorer le recrutement des équipages de la flotte royale, devenu l'inscription maritime en 1795, ancêtre des actuelles affaires maritimes, a produit une documentation très abondante sur la marine marchande ou sur la pêche, offrant ainsi une large ouverture documentaire sur les autres marines.
- 9 L'échelon possède également une belle collection de plans manuscrits et de photographies, émanant pour l'essentiel des directions des travaux maritimes et des constructions navales. Ce sont ainsi plus de 5 000 plans de bâtiments et d'édifices et près de 2 000 plaques de verre de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle qui documentent l'histoire de l'arsenal de Rochefort et de la marine atlantique. À titre d'exemple, l'échelon conserve près de 400 plans retraçant la construction de Fort-Boyard entre 1803 et 1859.
- 10 Les fonds d'archives publiques se complètent depuis les années 1980 d'une collecte fructueuse auprès des familles d'officiers ou d'administrateurs de la marine. L'un des fonds privés les plus riches est celui de Silvestre, qui fut directeur des affaires civiles et politiques au Tonkin. Il illustre bien le grand intérêt d'une partie des fonds conservés à Rochefort pour l'histoire de l'outre-mer.
- 11 La bibliothèque du département marine à Rochefort se compose de 25 000 ouvrages imprimés et de 500 titres de périodiques. Elle compte aussi quelques manuscrits anciens particulièrement intéressants, comme un album richement illustré consacré au choix et à l'exploitation des bois de chêne pour le service de la marine ou un traité de construction navale rédigé en 1752 par le directeur des constructions de Rochefort, acquis en 2007 par le Service historique de la Défense.

---

AUTEUR

**ALAIN MORGAT**

Conservateur du patrimoine, chef de l'échelon de Rochefort du département marine